

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2022

| | | |
|---|----------------------------------|---|
| DELIBERATION N°CP2022-09/4/35 DOSSIER N°5322 | COMMISSION N° 4 | CP - VIE COLLÉGIENNE, ÉTUDIANTE ET SPORTS |
|---|----------------------------------|---|

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Mary-Line COINDAT, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Marie-France GALBRUN, Franck FOULON, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Patrice MORANCAIS, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Thierry GAILLARD, Jérémie SAUTY, Hélène PILAT, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Isabelle PENICAUD, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Renée NICOUX

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Marie-Thérèse VIALLE à Nicolas SIMONNET
Guy MARSALEIX à Hélène PILAT

RAPPORT : COLLEGE Henri JUDET DE BOUSSAC : CONVENTION POUR LA
PREPARATION DE REPAS EN PERIODE SCOLAIRE POUR LES
BENEFICIAIRES DU CENTRE AERE - ANNEE SCOLAIRE 2022-2023 -

ORIGINE : Direction Générale des Services/Pôle Stratégies Territoriales/PST - EDUCATION

Rapporteur : Mme Marie-Christine BUNLON



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU la délibération n° CD 2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,

VU le budget de l'exercice,

VU le rapport CP30/09/2022/4/35 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,

Publié sur le site www.creuse.fr le 10 octobre 2022

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Envoyé en préfecture le 06/10/2022

Reçu en préfecture le 06/10/2022

Affiché le



ID : 023-222309627-20221005-CP2022257-DE

Autorise la Présidente du Conseil départemental à signer la convention ci-annexée, relative à la préparation et à la fourniture de repas destinés aux enfants inscrits au centre aéré de BOUSSAC, les mercredis midi en période scolaire, sur l'année scolaire 2022/2023, du 1^{er} septembre 2022 au 05 juillet 2023.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET